

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

du
JOURNAL,
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

de
l'ABONNEMENT
3 patacons par mois

ALMANACH.

Samedi 4 (1799.) Révolte à Dissentis contre les français, ceux-ci repoussent les insurgés, les défont et leur tuent deux mille hommes sur six mille.
(1793) Etablissement de la loi du Maximum en France.

NAVIRES ATTENDUS DU HAVRE.

Aus Maria..... cap. Ménis.
Veloce..... cap. Pignonblanc.

MONTVIDEO.

Mai 3 1844.

Nous recevons d'un de nos compatriotes la lettre suivante qui nous semble dictée par un sentiment d'intérêt public, c'est comme telle que nous la soumettons à l'appréciation de nos concitoyens.

M. le Rédacteur,

Français de naissance et de cœur je crois avoir droit à me servir de votre estimable et patriotique journal, pour protester contre un abus qui me semble renfermer en lui de grands préjudices pour l'avenir.

Boulangier de profession, établi depuis longtemps, dans ce pays dirigé par des gouvernants aussi justes qu'éclairés, j'ai constamment payé la patente et les droits prescrits par les lois de la République, exploitant comme il est permis à tous, ma profession, afin de subvenir aux soins de la famille, et remplir

mes devoirs de bon citoyen. Je vous ai vu monsieur le Rédacteur, ennemi du monopole, combattre avec énergie les privilèges et j'ai pensé que vous m'ouvriez vos colonnes pour essayer d'attirer l'attention de l'autorité, sur une faute très grave, et bien près de se commettre. J'ai appris hier qu'une réunion de maîtres boulangers avait été provoquée, dans le but d'accorder à un seul, l'exorbitant privilège de la fourniture de tout le pain nécessaire au service militaire.

Si cette proposition est acceptée, elle aura, n'en doutez pas, les conséquences les plus funestes, dont les moindres seront l'obligation dans laquelle se trouveront plusieurs pères de famille de fermer leurs ateliers, et de réduire de beaucoup les ressources que le gouvernement retire de la loi des patentes.

Je doute pourtant, M. le Rédacteur, que si vous daignez me prêter votre concours pour éclairer le gouvernement paternel de la République, il sanctionne un monopole aussi scandaleux que nuisible à l'intérêt national; ce n'est pas lorsqu'on voit les abus, les privilèges tomber sous la hache du progrès et de la réforme, dans les gouvernements monarchiques, qu'une République dirigée par des hommes animés de l'amour de la liberté et de l'indépendance, peut songer à créer des monopoles, odieux, et préjudiciables à l'intérêt de tous, bien préférable à celui de quelques égoïstes, qui se riant des patriotes ardents, ne songent qu'à satisfaire leur cupidité aux dépens de la fortune publique de leur Patrie adoptive.

Veillez donc monsieur me venir en aide pour empêcher un pareil acte d'égoïsme et de cupidité, et croyez bien que je suis l'ami dévoué du gouvernement existant, et ne suis animé ni par l'envie ou tout autre sentiment haineux. L'intérêt général, le bonheur et l'indépendance de la République sont les seuls sentiments qui me font faire cette démarche près de vous dont le patriotisme m'est connu.

Votre dévoué.

Plusieurs lettres de Buenos Aires rapportent qu'il y circulait avec assez de fondement, que M. Mandeville était autorisé par le gouvernement Anglais d'entrer en relations avec la République du Paraguay. Les fonds avaient augmenté considérablement dans un seul jour, parce que Rosas s'est trouvé en avoir besoin.

D'après ce que nous avons pu savoir de plusieurs personnes particulières, qui sont dignes de foi, il paraît certain que S. E. M. le général Rivera, se trouvait dernièrement à 18 lieues de la capitale. Des détachements de son armée parcouraient la Santa Lucia, et par conséquent, ont fait reployer sur le Cerreto les groupes de cavalerie que l'ennemi entretenait dans plusieurs directions.

Quoi qu'il en soit l'approche du général Rivera, sur laquelle sont d'accord les gens du Buseo et les lettres de Buenos Aires, ne peut être qu'un funeste augure pour les assiégeants.

(Constitucional.)

FEUILLETON.

LA PRENEUSE.

III.

(Suite.)

—Vive la République! s'écrièrent les équipages en voyant l'escadre ennemie gagner le large et s'enfuir. Cullignon courut à son violon, que les boulets avaient respecté, et gringa avec émotion un de ses airs les plus gaïans.

Depuis plusieurs jours, le nombre de spectateurs de cette scène héroïque avait considérablement augmenté. Le fond de la baie et les abords de la rivière étaient couverts de créoles et de nègres qui n'avaient cessé de faire passer des vivres frais aux équipages.

Quand cette foule de curieux vit la division anglaise reprendre le chemin de la haute mer, il s'éleva de son sein une clameur immense que la brise apporta jusqu'à l'oreille de Lhermite.

Quelques instant après, le commandant débarqua au milieu d'une multitude avide de contempler ses traits altérés par la fatigue, et de lui témoigner son admiration.

Les cris de vive Lhermite! vive le commandant de la Preneuse! éclataient autour de lui et l'accompagnaient jusqu'à la capitale. Les habitants des campagnes affluèrent de toutes parts sur son passage, offrant des fruits et des rafraîchissements de toute espèce aux équipages amaigris par de longues privations. Les femmes apportaient de la charpie et du linge pour les blessés. A quelque distance de la ville, on ferma un brancard avec des branches d'arbre, on y plaça Lhermite, malgré sa modeste résistance, et on le porta en triomphe jusqu'au port. M. Chanvallon, qui remplaçait alors le gouverneur, félicita chaudement notre héros sur sa belle défense, et le conseil de la colonie lui vota une épée d'honneur.

La Preneuse fut long-temps à se réparer, car elle avait de nombreuses plaies à fermer. Néanmoins trois mois après son entrée à l'île de France, l'équipage trouvait déjà qu'on le faisait rester trop long-temps à terre. Grâce aux sollicitations de Lhermite, depuis long-temps guéri de sa blessure, le gouverneur lui prépara une nouvelle mission, non moins périlleuse que celles dont il s'était si glorieusement acquitté.

Au mois d'août de la même année, la Preneuse mit à

la voile pour aller établir une croisière autour du cap de Bonne-Espérance. Le poste était difficile, car, d'une part, les courants et les tempêtes rendent la mer très pénible à l'extrémité du continent africain; et, d'autre part, les eaux du cap étaient alors le point le plus fréquenté par les navires anglais.

Lhermite, aussi habile marin que soldat intrépide, surmonta toutes les difficultés et triompha de tous les périls. Plus de vingt bâtiments pris et envoyés à l'île de France, des convois entiers dispersés et désorganisés, le commerce de la ville du cap frappé de terreur, tels furent les fruits de cette croisière, qui aurait suffi pour faire la réputation d'un officier moins connu que Lhermite.

La Preneuse alla explorer ensuite la baie de Saint-Augustin, dans l'île de Madagascar; mais n'y trouvant plus rien à faire, elle se dirigea vers le continent pour longer du sud au nord-est la côte orientale. Pendant une soirée du mois de septembre, on aperçut cinq navires mouillés dans la baie de Lagoa, sous la protection d'un petit fort. Lhermite, supposant que c'étaient des bâtiments de commerce, résolut sans hésitation de les attaquer le soir même. Mais le vent qui soufflait violemment du fond de

FRANCE.

PARIS.

DEMISSION DES DEPUTES LEGITIMISTES.

Les députés qui avaient fait le voyage de Londres ont envoyé leur démission à la chambre.

Nous applaudissons au sentiment d'honneur qui leur a dicté cette démarche, tout en regrettant que, dans la séance d'avant-hier, ils ne soient pas venus l'annoncer à la tribune en s'associant aux paroles de M. Larochejaquelein, qui ont si vivement ému l'assemblée. Malgré tous les calculs ministériels, la chambre eût reculé peut-être devant l'idée de flétrir des hommes estimés et de reproduire dans une proportion plus grande, avec des circonstances moins violentes matériellement, mais tout aussi odieuses, cette expulsion de Manuel à fatale au gouvernement de la Restauration.

Les legitimistes sortent de la chambre avec dignité. La flétrissure dont on les menaçait ne les atteint pas, et le pays, qui n'a pas de sympathie pour leur principe, reprouve cependant la violence exercée à leur égard. Que tous les partis cessent donc de considérer l'oppression, la tyrannie du nombre comme un moyen de gouvernement. Quand l'opposition, au lieu d'éclairer le pouvoir par une critique consciencieuse, a recours au tumulte, aux vociférations, à l'injure, elle reste impuissante, et des scènes de désordre, comme celles dont nous avons été témoins vendredi dernier, opèrent dans les esprits impartiaux une réaction en faveur de l'opprimé; mais M. Guizot devait profiter de cette leçon et ne pas devenir tyran, lui qui avait tant besoin qu'on lui fit grâce. C'est par des services rendus au pays, et non par des abus de majorité, par de mesquines vengeances, qu'un cabinet prouve sa force et maintient son existence. La brutale sentence rendue à quatorze voix de majorité, rehausse les legitimistes comme elle abaisse le ministère dans l'opinion publique. Bientôt les collèges électoraux, c'est-à-dire le véritable souverain, jugeront la question en

la baie, contrariait la marche de la frégate. Malgré cet obstacle, le capitaine manœuvra pour s'approcher des vaisseaux anglais, et, à la nuit close, il alla jeter l'ancre à une demi-portée de canon de leur mouillage. Au moment d'attaquer, il réfléchit qu'une agression brusque forcerait sans doute les cinq bâtiments à se jeter à la côte, et qu'alors il serait impossible de les joindre. Il prit en conséquence, le parti de temporiser et chercha à passer silencieusement entre les deux navires les plus rapprochés, afin d'en avoir au moins un à enlever, en attendant les autres.

Mais pendant qu'il évoluait, il fut lui-même attaqué avec impétuosité.

— Oh! oh! dit-il, je me suis trompé; ce ne sont pas des marchands; ils n'auraient pas osé commencer la danse. — Feu à tribord et à babord!

Un double éclair jaillit des flancs de la frégate. Mais, assailli des deux côtés à la fois, la *Preneuse* avait, en outre, à riposter à un troisième adversaire qui, placé devant sa poupe, lui envoyait de terribles bordées en enfilade. Le courage et l'activité de nos marins suffirent à tout. La frégate allait, venait, pivotait sur elle-même, voltigeait à la surface des flots, harcelait ses trois antagonistes, et chacun de ses mouvements était accompagné d'une volée de mitraille et d'un feu de mousqueterie non moins meur-

dernier ressort. En renvoyant à la chambre les hommes qu'ils avaient élus, ils pourraient bien rétablir le principe méconnu de la représentation nationale, porter un coup sensible au ministère et faire retomber la flétrissure sur les flétrisseurs.

[Démocratie Pacifique.]

HAVRE.

25 janvier.

DISCUSSION DE L'ADRESSE.

Neuvième séance.

En exprimant, dans le sixième paragraphe de son adresse "l'espoir que les traités et les négociations assureront au commerce maritime la protection que son état réclame," la chambre, en quelque sorte, prenait l'engagement d'entrer dans quelques développements sur la nature de cette protection, et spécialement sur les motifs impérieux qui la rendent nécessaire. Il ne suffit pas, en effet, de mentionner un fait affligeant, en laissant dans l'ombre son degré de gravité et d'importance pour le pays; en semblable matière surtout, il importe d'explorer toute l'étendue du mal, d'en sonder la profondeur, afin d'éclairer la religion publique, et de lui faire toucher du doigt et l'imminence du péril et l'urgence absolue du remède. Nous avons le regret de reconnaître que la chambre, ainsi que le gouvernement ont méconnu ce devoir; celui-ci en demandant, pour la seconde fois, l'ajournement d'un débat instructif et utile, celle-là en s'empressant d'accéder à ce désir.

Cependant, le sujet était particulièrement recommandé à leur mutuelle sollicitude. En présence de cette prospérité générale dont l'adresse fait le magnifique tableau; parmi tous les intérêts que leur situation plus ou moins brillante, plus ou moins flétrie, appelle à prendre place dans ce cadre doré, il en est un, un seul, et ce n'est pas le moins important, dont les souffrances n'ont pas été un instant contestées: nous avons nommé l'intérêt maritime. Eh bien! c'est aussi celui-là seulement dont la chambre ne s'est pas occupée. Deux fois, sa misère en haillons a murmuré sa plainte et sollicité la pitié de la chambre; deux fois il lui a été défendu de troubler la quiétude générale, en étalant le spectacle impitoyable de ses plaies. Il a suffi de quelques assertions, plus habiles que sincères de M. le ministre du commerce, pour tranquilliser la chambre qui ne demandait que cela, et imposer silence à la tribune.

Nous déplorons ce résultat, car nous croyons fermement qu'une discussion publique et approfondie sur la situation de notre navigation, en éclairant le pays sur sa décadence, eût plus fait pour ses intérêts que toute la sollicitude ministérielle. En lisant la phrase insérée dans l'adresse, nous

trier; de ses sabords, de son front, du haut de ses mâts, de partout, elle vomissait la flamme et le fer. L'ennemi se battait aussi vigoureusement. Toute la baie était couverte d'un nuage de fumée blanche au milieu duquel brillaient, à chaque instant, des lueurs éclatantes suivies de détonations épouvantables. Ce devait être pour la garnison du fort un étrange et sublime spectacle que ces vaisseaux luttant avec fureur dans l'obscurité, illuminant les ténèbres de clartés éblouissantes, fatiguant les échos de la baie du tonnerre de leurs canons, et laissant après eux, dans leurs évolutions rapides, des nuées d'un blanc mat, semblables à ces vapeurs légères qui couronnent le front des hautes montagnes.

Un combat naval a toujours quelque chose de formidable. Il n'y a peut-être pas de marin, si brave et si expérimenté qu'il soit, qui n'éprouve un certain trouble au premier coup de canonnade. Lamotte-Picquet se trouvant, un jour, à Versailles au milieu d'un cercle de jeunes courtisanes qui prétendaient que les préparatifs d'une bataille ne les avaient jamais effrayés, s'écria brusquement:

— Vous en avez menti! Je ne suis pas un capon, tout le monde le sait; eh bien! je n'ai jamais commandé un branle-bas de combat sans éprouver la plus vive émotion.

Le vieil amiral exprimait avec une certaine exagération

espérions qu'il en serait ainsi, et que la chambre ne se bornerait pas à émettre un vœu, sans en indiquer la portée et le but. Nous nous sommes trompés. Mais si le silence de la tribune nous prive de ce puissant auxiliaire, c'est pour nous un motif de plus de remplir l'engagement que nous avons pris, de démontrer combien peu la chambre et le pays doivent s'en rapporter aux paroles ministérielles.

Toutefois, bien que la discussion du sixième paragraphe n'ait eu ni le caractère, ni l'étendue que nous lui aurions souhaitées, elle n'a pas été tout-à-fait absente. Le fonds de la question a été soigneusement évité; mais l'on s'est rejeté sur les accessoires, et, faute d'aborder directement le fâcheux état de notre navigation et ses causes, l'on a soulevé brièvement quelques uns des incidents actuels, qui contribuent indirectement à comprimer son reste de vie. Nous nous bornerons, pour le moment, à constater les résultats du débat.

Au sujet des Etats-Unis, M. Guizot a essayé de consoler la France, par l'exemple de l'Angleterre. Ce ministre, qui dans une session précédente avait déclaré qu'il avisait aux moyens de faire rentrer les Etats-Unis dans une plus saine entente de leurs intérêts et des nôtres, annonce aujourd'hui qu'il est inutile d'y songer. Pourquoi? C'est qu'il espère que le prochain congrès américain sera plus favorable à notre commerce. A la bonne heure, et du moment que M. Guizot espère, notre commerce ne saurait bien exiger de demander quelque chose de plus.

Il a montré un peu moins de placidité vis-à-vis du Mexique. M. Guizot ne reconnaît pas au gouvernement mexicain le droit d'interdire à nos nationaux le commerce de détail, et il est allé (Dieu nous pardonne!) jusqu'à menacer cette puissance d'un autre Saint-Jean-d'Ulloa. Eh! allo! s'en va! Avec quelques déclarations de ce genre et l'intention de mettre un tant soit peu d'effet au bout de ces paroles, le pavillon français ne serait pas si fréquemment exposé aux avanies et aux exactions qu'encourage la mansuétude trop connue de son gouvernement.

Mais cette généreuse ardeur n'a pas eu de durée, et la question de la Plata a fait rentrer le ministère dans ses allures ordinaires. C'est le ministre de la marine (*proh pudor!*) qui s'est chargé de venir, à la tribune, désavouer et calomnier des compatriotes qui, en ce moment même, meurent peut-être, en scellant de leur sang la base de l'avenir maritime de la France sur les bords de la Plata. C'est en les qualifiant d'*artisans* et de *sous-officiers* que M. le baron de Mackau, du haut de sa noblesse (y a-t-il donc lieu d'être si fier pour les preuves qu'il en a fournies? encore, si c'eût été dans les carrosses du roi) a cru se venger des hommes que ni son épée ni ses négociations n'ont su protéger; des hommes qui ont justement signalé les fautes du traité qu'il a conclu avec Buenos Ayres, et qui patissent aujourd'hui de son imprévoyance ou de sa faiblesse. Cela est mal, et sans approuver toutes les attaques dont M. de Mackau a été l'objet de la part de nos compatriotes de la Plata, nous regrettons qu'il ait cru devoir s'en venger ainsi.

une vérité reconnue de presque tous ses confrères. Mais s'il en est ainsi pour un combat de jour, l'émotion est bien autrement forte aux approches d'une lutte nocturne. L'imagination peut à peine se représenter l'horreur de la scène qui se passe à bord d'un bâtiment pendant un engagement de nuit. L'impossibilité pour les combattants de voir ce qui se passe à dix pas autour d'eux; le bruit du canon qui, à cause de la disposition particulière des couches de l'air, est bien plus retentissant que pendant le jour; le désordre inséparable de l'obscurité; la difficulté d'apercevoir et de secourir les blessés, qui tombent mêlés sous les canonnades; l'ignorance où l'on est de l'état du vaisseau ennemi; l'incertitude des manœuvres et des évolutions. La crainte d'échouer quand on est dans le voisinage de la terre, ou de se heurter à quelque rocher, quand on se trouve dans des parages peu connus; tout contribue à rendre les batailles navales beaucoup plus redoutables de nuit que de jour. Ceux qui n'ont pas assisté à ces drames terribles ne savent pas à quel point la marine militaire d'une puissance mérite, après une guerre sanglante, la reconnaissance et l'admiration du pays dont elle a protégé l'honneur et les intérêts.

[La suite au prochain numéro.]

Séance tenante, M. Mermillod a protesté contre les termes méprisants dont s'est servi le ministre de la marine, à l'égard de la légion française, et montré comment elle avait été réduite à la nécessité de prendre les armes. M. Mermillod aurait pu faire également justice d'un autre argument employé contre cette légion, dont on représente les 3,000 hommes comme étant le rebut de la population française, qui se monte à 17,000 âmes. La proportion qui existe entre ces deux chiffres ne prouve-t-elle pas, en effet, que la légion est l'expression valide de cette population, et que lorsque sur 17,000 hommes on a prélevé 3,000 combattants, le reste ne se compose plus guère que des femmes, enfans, vieillards ou de ces hommes qui n'en ont que le nom.

Après une réplique de M. de Mackau, qualifiée de déplorable par M. Glais-Bizoin, cette courte discussion a été fermée, et la chambre a voté, sans autre explication, le sixième paragraphe.

[Journal du Havre.]

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 16 janvier.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale sur le projet d'adresse.

La parole est à M. Gustave de Beaumont sur l'adresse.

M. Gustave de Beaumont.—Si le ministère a espéré que l'incident passionné qui a occupé hier la chambre commencerait et terminerait la discussion générale sur le projet d'adresse, tel n'a pas été le sentiment de la chambre. L'incident légitimiste s'est produit : il devait avoir son cours ; il est épuisé, je n'y reviendrai pas. Mais ce déclin spécial étant écarté, le terrain de l'adresse reste ouvert à toutes les questions générales qui ne sauraient être abandonnées. Le ministère, hier, s'est trouvé quelque force vis-à-vis d'un parti ; pour lui rendre toute sa faiblesse, il suffit de le replacer devant le pays.

Le discours de la couronne et le projet d'adresse contiennent un vice capital à mes yeux. Ils ne sont pas dans le vrai. Le discours n'est pas en harmonie avec le sentiment du pays. Il s'explique sur des questions qui touchent peu ou qui ne touchent pas le pays, et il omet de s'expliquer sur des questions dont le pays est vivement préoccupé. Je n'en citerai qu'un exemple.

Il y a une question principale, essentielle, capitale, qui n'y est pas même indiquée, et qui à mon sens, préoccupe avant tout le pays, et j'ose dire aussi une grande partie de cette chambre. Cette question, c'est le déclin continu de nos institutions constitutionnelles, c'est l'abaissement progressif du pouvoir parlementaire. Voilà la question qui, j'en suis sûr, dans le pays, est au fond de toutes les âmes. (À gauche : Très bien ! très bien !)

Eh bien, ce sujet n'est pas abordé. Il y a quelques années, des débats très animés, très passionnés, s'étaient placés précisément sur ce terrain. Aujourd'hui, on n'en parle plus. Est-ce que le mal est devenu moins grave ? Mais le mal n'a pas cessé de s'accroître ; et en présence d'un mal plus grave, on cesse d'attaquer. Il y a quatre ans, la lutte la plus vive s'était précisément placée sur ce terrain, et aujourd'hui que le dommage s'est accru, on garde le silence !

Voilà, je le déclare, ce que le pays ne comprend pas ; voilà ce qui fait qu'à l'heure qu'il est il n'y a pas harmonie entre la pensée du pays et celle qui se trouve révélée dans le discours de la couronne et dans le projet d'adresse.

Niera-t-on cet abaissement continu du pouvoir parlementaire dont je parle ? Niera-t-on ce déclin progressif de nos institutions ?

Je ne veux pas revenir sur ces discussions du traité du 15 juillet, qui a été défendu par le ministre même qui, comme ambassadeur, l'avait combattu ; je ne parle pas des fortifications de Paris que vous n'avez pas commentées, dont vous ne vouliez pas, et qu'aujourd'hui vous exécutez autrement qu'elles n'ont été votées ; je ne parle pas du traité du droit de visite que vous avez conclu, dont nous n'avons pas voulu, que vous vouliez ratifier, ce qui

n'a pas eu lieu, malgré votre volonté ; je ne veux pas vous parler non plus de ces lois de finances que nous discutons sérieusement, comme s'il y avait quelque chose de sérieux dans des discussions qui n'aboutissent à rien, avec vos ordonnances de crédits extraordinaires, supplémentaires et complémentaires. (Approbation sur plusieurs bancs. Hilarité au centre.)

Je ne vous parle pas de tous cela : je viens à des faits présents, à des faits nouveaux, à des faits actuels qui peut-être exciteront moins parmi vous l'hilarité que dans ce moment. (Chut ! chut !)

Messieurs, quelle est la première condition d'un gouvernement constitutionnel, d'un gouvernement représentatif, d'un gouvernement parlementaire ? C'est que le cabinet en présence duquel nous nous trouvons placés ait une pensée politique, une volonté qui lui soit propre et personnelle, parce que volonté et responsabilité sont deux corrélatifs dans le système du gouvernement représentatif.

Eh bien, il a été question, personne ne l'ignore, et c'est un fait qui est présent à tous les esprits, il a été question d'un projet de loi qu'on vous avait déjà présenté, le projet de dotation. Je ne vous en dirai qu'un mot. (Bruit.)

L'accord des pouvoirs constitutionnels est la première condition du système parlementaire qui est composé de trois pouvoirs ; pour bien fonctionner, ils ont besoin d'une parfaite harmonie, d'un parfait accord entre eux.

Comment s'établit cet accord ? Par des communications mutuelles du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire.

Ces communications se font ordinairement à la naissance de la session, dans la discussion de l'adresse. Le discours de la couronne annonce les projets qui seront discutés. La chambre sait à l'avance quel sera le terrain politique de la session, et chacun alors, d'après l'annonce de ces projets, mesure l'étendue de sa confiance vis-à-vis du cabinet, et ceux aux yeux desquels se présentent des projets qui ne leur conviennent pas, hésitent à leur donner leur adhésion. Voilà, je le répète, la marche constitutionnelle.

Et que trouvons-nous ?

Sur un de ces projets qui a existé, qui existe peut-être encore (chuchotemens, rumeur) nous trouvons le silence ; et quand tout le monde en parle, vous seuls vous vous taisez ; vous faites bien parler tout le monde, mais vous vous obstinez à ne rien dire. Cela n'est pas parlementaire. (Très bien ! très bien !). La voulez-vous, cette chose ? Impossible de le savoir. La voulez-vous encore ? Impossible de le savoir. Il est probable que cela déciderait beaucoup de membres de la chambre et même une partie de nos amis à vous refuser un concours qu'ils vous ont accordé jusqu'à présent. Est-ce pour cela que vous ne voulez rien dire ?... (Nouvelle approbation à gauche.) Ce n'est pas parlementaire. Et prenez garde, la conséquence de votre silence pourra être pour beaucoup de monde que ce n'est pas votre volonté qui vous dirige. (Réclamations au banc des ministres.) Oui, messieurs, vous n'êtes pas constitutionnels, vous n'êtes pas parlementaire. (Vive et longue agitation.)

M. le Ministre de l'Intérieur.—C'est vous qui ne l'êtes pas.

M. de Beaumont.—Je serais très heureux, du reste, si les paroles que je fais entendre en ce moment amenaient MM. les ministres à des explications qui nous satisfont ; mais, le silence, voilà tout ce que nous pouvons obtenir quant à votre politique intérieure.

À l'extérieur, quelle est votre pensée politique ? Nous avons une situation grave. Il se passe en Espagne des événemens sérieux, considérables, tristes. L'Espagne, mon Dieu ! le gouvernement nous semblerait avoir une règle de politique, peut-être plus simple qu'on ne paraît le penser, vis-à-vis de ce pays. L'Espagne se débat dans d'immenses embarras, dans d'immenses difficultés. Il n'est personne en France qui ne soit plein de sympathie pour ce malheureux pays dans une crise pareille. Je crois qu'il est du sentiment national de prêter sa sympathie à toute espèce d'ordre quelconque qui s'y établira. Par conséquent, quant au trône nouveau qui paraît s'y élever, nous serions trop heureux s'il pouvait se consolider. Ce ne sont pas vos sympathies, pour cet ordre quel qu'il soit que nous voudrions blâmer. Mais enfin il y a aussi des intérêts en Espagne, il y a une politique à suivre. Quelle est la vôtre ? quelle est votre pensée ? Nous vous interrogeons, et

que répondez-vous ? Vous nous répondez en plaçant dans la bouche du roi, car c'est vous qui parlez, en témoignage d'intérêt personnel, de sollicitude affectueuse pour une jeune reine. Nous vous demandons quels sont vos principes politiques ? Vous nous répondez par des sentimens. Ce n'est pas de la politique ; il n'y a pas là de pensée politique. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

Je comprends ce langage si je reporte mes souvenirs vers le temps de l'ancienne monarchie, alors que les relations avaient lieu de rois à rois, de princes à princes ; nous ne sommes plus dans cette position. Aujourd'hui les relations ont lieu de gouvernement à gouvernement, de pays à pays, de la France à l'Espagne, et vous nous répondez vous, par une tendre sollicitude, par des sentimens affectueux pour une jeune reine.

Et voyez comme le langage change avec les circonstances ! Il y a quelques années un ordre s'élevait en Espagne, sous la forme d'une régence au lieu d'une royauté, j'éprouvais pour cet ordre la même sympathie que j'éprouve aujourd'hui pour le trône naissant. Eh bien, vous qualifiez cet ordre d'anarchie, avant même de vous être donné le temps de savoir s'il pourrait se consolider. Ce fut là votre premier mot. Maintenant les temps sont bien changés ; car, dans des circonstances qui ne sont guère favorables, que je voudrais voir meilleures, vous voilà plein de sollicitude et de sentimens affectueux. Eh bien, je le déclare, le pays ne comprend rien à de pareils sentimens, à une pareille déclaration. Je voudrais savoir si, en présence des faits qui s'accomplissent en Espagne, alors que nous y avons de si grands intérêts à régler, vous avez mis à cette sollicitude quelque condition sérieuse qui stipule pour nos intérêts nationaux ; car nous avons à craindre qu'au lieu de consulter les intérêts du pays, vos sentimens de sympathie ne vous portent à les sacrifier.

À gauche.—Très bien ! très bien !

Quel est votre langage, votre politique vis-à-vis de l'Angleterre ? Ici je passe rapidement sur votre situation. Notre rôle était tout indiqué, une réserve amicale. Après le traité du 15 juillet, après les mauvais procédés nombreux de l'Angleterre, postérieurement même au traité du 15 juillet, après l'évacuation de l'île d'El Rey, après le renvoi de notre consul à Tanger, après l'insulte de Jérusalem, après les événemens qui se passent, à l'heure qu'il est, en Serbie, quelle devait être notre situation ? Celle d'une réserve amicale. Comment y répondez-vous ? Par l'attestation d'une sincère amitié et d'une entente cordiale.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 3 mai.

CETTE.—Brick français *Frédéric*, avec vin.
PARAGUA.—Brick danois *Pizzaro*, avec 40,000 buches bois à brûler.
SANTOS.—Brick sarde *César*, suit pour Buenos Ayres.

NAVIRES PRETS A PARTIR.

Brick de guerre français *Dassas*, pour Rio Janeiro.
Barque française *Universel*, pour Buenos Ayres.

Les amateurs de la société dramatique qui ont déjà donné deux représentations au bénéfice des hopitaux, comprenant que dans la situation dans laquelle se trouvent nos blessés, aucune manière de leur procurer quelque soulagement ne doit être négligée, donneront dimanche 5 mai 1844, une représentation extraordinaire

AU BENEFICE DES BLESSES.

Première représentation de

L'OUVERTURE DE LA CHASSE.

Vaudeville en un acte.

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE.

Vaudeville en un acte.

CHANGÉE EN NOURRICE.

Comédie-vaudeville en deux actes.

UN INTERMEDE DE CHANSONNETTES.

Le spectacle commencera à 7 heures précises.

ses. On trouvera des billets à l'avance chez M. VIGLEZZI rue del Rincon, chez M. GORET à la ville de Bordeaux place de la Police, au café LABASTIE au môle, au CAFÉ FRANÇAIS rue des Trente Trois, au café SUBERVILLE même rue, et au bureau du théâtre le jour de la représentation, depuis dix heures du matin.

Comme aux deux représentations précédentes la seconde galerie (Casuela) sera mise à la disposition des personnes des deux sexes, au prix de 12 VINTÉINS.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les personnes qui désireraient partir pour le Havre sur le trois-mâts Cornulier capitaine Kraoul, sont priées d'arrêter leur passage chez messieurs Thodes, rue de Zavala numéro 16; le navire devant partir de Buenos Aires du 15 au 20 mai et ne devant passer ici, qu'autant qu'il aura des passagers à y prendre.

AVIS.

La personne qui aurait retiré par inadvertance, une lettre de la poste au nom de Pierre Bales volontaire à la 1^{re} Cie 1^{er} Bataillon est priée de la remettre à l'Etat-Major de la 2^{me} Legion.

AVIS AU COMMERCE.

Le soussigné Leonard Nicolas Leroux, a l'honneur de prévenir le commerce de cette place, que par suite de la mort de monsieur Damsen Audiffred, il reste seul chargé des affaires de monsieur André Audiffred de Paris, en vertu des pouvoirs que ce dernier lui a délégués.

Montevideo le 23 avril 1844.

L. LEROUX.

AVIS AU COMMERCE.

Le public est prévenu que Mr. Augusto Portal ne gère plus la maison Portal & c^{ie}, parce que son frère aîné Pierre Portal lui a déclaré qu'il n'avait jamais fait partie de la dite maison dans laquelle il n'avait été seulement que simple employé.

Montevideo 24 avril 1844.

AVIS AU COMMERCE.

Le public est prévenu que dès le premier avril courant, le sieur Augusto Portal a cessé de faire partie de la maison Portal frères et que depuis ce jour il n'a plus la signature de la maison.

AVISO.

SD. Juan Crouzoilles ha vendido una casilla que tenia en la calle de la Nueva Ciudad; el que tenga cuentas con dicho señor, ocurra en el término de tres días a dicha casilla.

Le sieur Arrambide Antoine est prié de passer chez monsieur Champa Sellier, rue Ituzaingo no. 86 et 88 pour y recevoir une lettre et d'autres informations dont on pourra lui donner connaissance.

A VENDRE OU A LOUER.

Un Magasin situé calle del Strandi numéro 231, dans la maison de M. Pernin, en face de la Police.

S'adresser à M. Ponard principal locataire au numéro 238.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

A VENDRE.

Pour cause de départ divers ustensiles de ménage, plus un comptoir, une armoire vitrée et deux bancs bons pour un billard. S'adresser rue du 25 mai numéro 67.

AVISO.

Se vende una pulperia de poco capital en la calle de la Ciudadela N.º 75, manzana num. 4 en la Ciudad Nueva en la primera esquina de material a la izquierda del mercado antes de llegar al Tambo, para tratar ocurran en la misma casa.

AVIS.

Monsieur Bosson est prié de passer dans la rue du 18 Juillet en sortant du marché No. 14 pour affaire qui l'intéresse.

AVIS.

 INTERESSANT pour ceux qui veulent être bien chaussés à bon marché.

On trouvera un assortiment de souliers à l'orte en veau ciré pour le prix de deux patacons la paire, Rue 25 de Mai No. 299, maison de Sartori, etc. en face de Messieurs Chauvin et hesinario.

AVISO A LAS MADRES DE FAMILIA.

Una ama de leche joven, sana y buena, las personas que la necesitan pueden ocurrir en la calle de la Ciudadela num. 193; casa del señor Lafon, cubo del sud.

A LOUER.

Une jolie petite chambre, ayant croisée et porte vitrées, très bien située. Elle peut suffire à deux hommes.

S'adresser au bureau du Patriote.

AVIS.

A vendre pour cause de départ un billard, ustensiles de café et de ménage, Kirch et fruits confits, au café de M. Morsey, rue de la Citadelle, No. 166, en face la maison de la Laphins.

A VIS.

On désire louer une ou plusieurs pièces dans une belle maison, rue du 25 de Mai. Les personnes qui en auraient besoin sont priées de s'adresser chez Monsieur Pablo Coiffeur, num. 208.

AVJS.

Ceux qui auront besoin d'une nourrice soit par chez soi ou soit pour dehors pouront; s'adresser chez le Sieur Haurio maison au rue de la Citadelle num. 193.

OJO AL BARATILLO.

En la calle de Colon No. 127, se venden a los precios mas infimos carbon y leña, como tambien grana de superior calidad a nueve vintenes libra.

AVIS.

Mercredi 20 courant, a paru le PLAN TOPOGRAPHIQUE du Departement de Montevideo.

L'intérêt de ce travail se recommande aujourd'hui de lui-même en vue des mouvements militaires des deux armées; il y a également la demarcation de leurs avant-postes respectifs.

Ce Plan d'une grande dimension se vendra au prix de 2 patacons a la librairie de M. Hernandez, et a la Lithographie de l'Etat, calle 25 de Mayo, No. 221.

AVIS.

POINTES DE PARIS ET

SERRURES FRANCAISES.

On trouvera un grand assortiment de ces deux articles que l'on vendra en gros et en détail et a un prix très modéré dans le magasin de monsieur Rivière rue 25 mai n.º 299, maison de Sartori.

AVISO.

TABLA

DEMOSTRATIVA DE LA LIQUIDACION

DE

HABERES MENSUALES.

Arreglada a la division de la moneda de la Republica, calculada desde 1 peso hasta 100, 105, 110, 115, 120 y 150, con el método para emplearse en la division de cualquier cantidad, y acompañada de la reduccion de patacones y onzas de oro, a pesos reales, reis.

Esta obra de verdadera utilidad para toda clase de personas, por la economia de tiempo y de trabajo que proporciona en la contabilidad de los haberes mensuales, acaba de publicarse por la imprenta de la Caridad, y se halla de venta en la libreria de D. Jaime Hernandez, y en la de D. Pablo Domenech.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue Ituzingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, a des prix très moderés.

AVIS.

Dans la rue des Trente-Trois, numéro 110 en face du café du Commerce, on vend de la glace, depuis onze heures du matin jusqu'à 10 heures et demie du soir, on vend aussi de la neige à toute heure du jour.

A VENDRE.

La pulperia la plus achalandée, rue des Trente-trois n.º 190, esquina de colpardo Buenos Ayres. S'adresser pour traicas a monsieur Michel Ovenard, négociant.

Le Propriétaire Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34